



A Chacun Son Logis
LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE COURCELLES

n°7
ÉTÉ 2020

Magazine

Histoire de se ressourcer, rien de mieux que l'été !



Page 3

«Édito»



Pages 5 > 7
Nos conseils pour l'été

A Chacun Son Logis
LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE COURCELLES

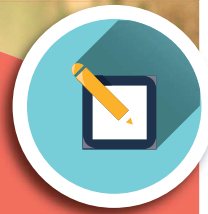
www.acsl.be



Sommaire



Édito	3
Actualités	4
L'été bat son plein, c'est le moment de se baigner !	5
Le beau temps et ses "petites bêtes"	6-7
La recette du jour	8
Concours CCLP	9
Annuaire	10
Calendrier des collectes TIBI	11



Édito



Cher(e)s locataires,

L'été est de retour et, avec lui, les beaux jours. Durant ces quelques mois difficiles pour tous, je vous invite à rester prudents, pour votre santé, celle de votre famille et de vos proches.

Le personnel d'A Chacun Son Logis est, malgré tout, resté à votre service, afin de gérer les urgences dans vos logements, je les en remercie.

Nous nous excusons déjà pour le retard, indépendant de notre volonté, accumulé au niveau des travaux « non urgents », dans vos logements.

Depuis peu, nos ouvriers sont de nouveau autorisés à entrer dans votre logement, avec toute la prudence nécessaire.

Nous essayerons de résorber ce retard aussi vite que possible. Je vous demande d'être compréhensifs, et patients ;-)

Beaucoup de personnes se demandent ce que vont devenir les immeubles de la Rue de la Résistance à Trazegnies.

Un grand projet de rénovation va enfin y voir le jour d'ici la fin de l'année. Il comprendra 48 appartements. En voici en primeur un aperçu ci-dessous.

Je vous souhaite un bel été, prenez soin de vous.

Christine SWEERT,
Présidente «A Chacun Son Logis»
 0477/55.32.36
 christinesweert@hotmail.com



Comité de rédaction: Julien VERGUCHT,
Amélie GUERTI,
Cécile LOUIS,
Christine SWEERT
et le CCLP

Editeur responsable: Julien PAQUET,
Directeur-Gérant
Rue de l'Yser, 93
6183 Trazegnies





Merci à nos héros du quotidien !

Ce que l'humanité vit en cette première partie d'année 2020 restera très certainement longtemps gravé dans les mémoires collectives.

Au moment même où nous nous embrassons lors de la nuit de la Saint Sylvestre, nous étions loin d'imaginer ce qui allait nous arriver. Et pourtant... L'histoire a débuté au dernier trimestre de 2019 en Chine. Depuis lors, tous les continents sont touchés : de la Chine en passant par l'Europe, des Etats-Unis jusqu'au Brésil. La Belgique est donc entrée en « confinement total » le 18 Mars 2020 et nos habitudes de vies en ont été complètement bouleversées. Ces mesures ont été prises pour éviter la perte de nombreux citoyens. Afin de contenir cette pandémie et surtout de soigner les personnes contaminées, de nombreux médecins, infirmiers, urgentistes, ... n'ont pas hésité une seule seconde, parfois au péril de leur propre santé, à se donner corps et âme à cette tâche bien difficile.

De plus, sans nos policiers, pompiers, chauffeurs routiers, vendeurs en alimentation, ramasseurs de déchets, et tous ceux que nous oublions de citer, les missions essentielles ont pu continuer à être assurées.

A tous ces hommes et toutes ces femmes, à ces véritables héros du quotidien, A Chacun Son Logis veut leur tirer un grand coup de chapeau et leur dire MERCI !!!

A l'heure où nous écrivons ces lignes, des mesures ont dû être reprises afin de stopper une potentielle deuxième vague de contamination. Nous ne savons pas quand la pandémie du Covid-19 prendra fin, mais nous ne pouvons que vous recommander de continuer à vous protéger au mieux et de prendre soin de ceux qui vous entourent.

Futurs projets immobiliers d'ACSL

Deux grands projets ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la société.

Le premier est la construction de 8 maisons destinées à la vente à la Rue du Nouveau Monde dont voici la vue 3D :



Le deuxième est la construction de 13 logements destinés à la location à la rue Henri Durant dont voici la vue en 3D :



Opération Cités Solidaires 2020

Le Conseil d'Administration d'ACSL a engagé 5 jeunes étudiants pour la réalisation d'une multitude de tâches visant à embellir les quartiers de nos cités. L'action a eu lieu du 13 juillet au 28 juillet 2020.

Toutes les mesures ont été prises pour que nos jobistes travaillent en toute sécurité (port du masque obligatoire, distanciation sociale, gel hydro-alcoolique à disposition, ...).

Pour ces jeunes engagés, il s'agit souvent d'une première expérience afin de prendre ses marques dans le monde du travail.

Cet apprentissage permet de valoriser l'estime de soi, de favoriser le travail d'équipe et d'apporter une plus-value à la collectivité.

Cette année, il s'agissait de réhabiliter les espaces publics de nos cités (enlèvement des mauvaises herbes, nettoyage, ...), de construire un abri pour les conteneurs à puce TIBI et déblatser les logements vides d'ACSL.

Bon travail à eux !



Conseils

L'été bat son plein, c'est le moment de se baigner !

La piscine, la plage sont des lieux de détente, d'amusement ou même de fête, mais il ne faut pas oublier les dangers qui y sont liés. Toutefois, avec quelques précautions de sécurité, ces risques peuvent être écartés.

Faites attention à l'hydratation. La différence de température entre deux milieux peut effectivement provoquer une hydrocution (arrêt cardio-respiratoire ou perte de connaissance). Cela peut survenir quand la température extérieure est très chaude et que les baigneurs, qui ont été fortement exposés à la chaleur, plongent d'un coup dans l'eau froide.

Il est plus difficile de nager en milieu naturel (mers, lacs, rivières...) qu'en piscine. Ne surestimez pas votre condition physique. Ne nagez pas trop loin. Il faut toujours penser à la distance à parcourir au retour, aux vagues et au courant.

Petit scénario : (extrait de la brochure « Un logement sûr pour nos enfants » de l'Office de la Naissance et de l'Enfance qui peut être commandée sur www.one.be, illustration de Nancy Delvaux) :



La piscine et les plans d'eau

Scénario catastrophe

- Max est dans la pataugeoire, il glisse et tombe la tête dans l'eau : il n'a ni la force ni le réflexe de sortir la tête de l'eau.
- On veut attraper le canard jaune qui flotte à la surface de la piscine. Il perd l'équilibre et tombe dans l'eau : il n'a pas le réflexe d'appeler à l'aide.
- Julie plonge dans la piscine et se cogne la tête dans le fond.
- Julie fait la chasse à la grenouille au bord de l'étang, elle y tombe la tête la première.

Quelques précautions

- Toujours rester aux côtés d'un enfant lorsqu'il est dans l'eau, quelques centimètres d'eau suffisent pour se noyer.
- Ne jamais laisser un enfant s'approcher de l'eau sans l'autorisation et la surveillance d'un adulte. Apprendre à l'enfant à nager : tant qu'il ne sait pas nager, le munir de brassards gonflables ou d'un maillot flotteur.
- Apprendre à l'enfant à être prudent (marcher le long de la piscine plutôt que courir par exemple).

Comment réagir si vous êtes témoin d'une noyade ?

- **Réflexe n°1 :** prévenez immédiatement les secours en composant le 112 ou en alertant les surveillants de baignade s'il s'agit d'un lieu surveillé. Sortez la victime de l'eau au plus vite, plutôt que de maintenir uniquement sa tête hors de l'eau. Dans tous les cas, ne quittez pas la victime des yeux :
- **Réflexe n°2 :** ne vous mettez pas en danger ! N'intervenez pas directement sauf si vous vous sentez capable de venir en aide à la victime sans exposer votre propre vie. Attention : cela implique une bonne condition physique et des compétences de très bon nageur. Il faut, en effet, pouvoir porter la victime dans l'eau. Il est fréquent que les personnes ayant voulu porter secours se retrouvent elles-mêmes victimes d'une noyade. Tendez une perche ou tout autre objet auquel la

personne peut s'agripper, ou lancez-lui un objet flottant (bouée) pour l'aider à se maintenir à flot jusqu'à l'arrivée des secours

■ **Réflexe n°3 :** vérifiez l'état de conscience de la victime. Une fois la personne hors de l'eau, vérifiez sa respiration (soulèvement de son torse et souffle) et assurez-vous de son état de conscience (à l'aide de questions simples (son nom, la date, etc.) :

■ **Réflexe n°4 :** si la victime est consciente et respire, aidez-la à dégager ses voies respiratoires en basculant sa tête vers l'arrière ou en la mettant en position semi-assise.

Ôtez les vêtements mouillés de la victime, séchez-la et enveloppez-la dans des affaires sèches et de préférence chaudes (couverture) pour éviter l'hypothermie.

■ **Réflexe n°5 :** si la victime respire mais est inconsciente, mettez-la en position latérale de sécurité.

Évitez tous les comportements à risque :

- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade ;
- Ne vous exposez pas au soleil avant la baignade ;
- Rentrez progressivement dans l'eau, surtout si elle est froide ;
- Évitez de vous baigner dans des zones dangereuses ou réputées dangereuses ;
- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance quand ils se baignent ou sont à proximité d'étendue d'eau (mer, fleuve, plan d'eau, piscine, ...). Un enfant peut se noyer même dans 20 centimètres d'eau.

- Sécuriser la piscine en appliquant une ou plusieurs de ces mesures :
 - entourer le site de la piscine d'une clôture d'une hauteur d'au moins 1m10, munie d'un portillon, de préférence à fermeture automatique.
 - installer une alarme sonore de piscine à la surface de l'eau ou autour du bassin.
 - fermer le bassin à l'aide d'une couverture souple ou rigide : volet roulant automatique, couverture à barres.
 - installer un abri de piscine entièrement et complètement fermé.
- Elever les jouets flottants à la surface de la piscine.
- Mettre hors de portée de l'enfant les produits d'entretien de la piscine.
- Poser à côté de la piscine : une perche et une bouée.
- Si possible, avoir à proximité un téléphone ou GSM pour alerter les secours le plus rapidement possible en cas de problème.
- Prévoir un panneau qui rappelle les règles à suivre en cas de noyade (ex : si vous n'êtes pas seul, charger quelqu'un d'appeler les secours, ...).

Il s'agit d'allonger la personne sur le côté, en croisant sa jambe supérieure, et d'ouvrir sa bouche vers le bas de façon à éviter tout risque de suffocation.

■ **Réflexe n°6 :** si la victime de noyade ne respire plus et est inconsciente et que vous êtes formé aux premiers secours, prodiguez les premiers soins. Si vous ne sentez ni le souffle de la victime sur votre joue, ni sa poitrine se soulever, alors la personne ne respire plus. Alternez 30 compressions thoraciques et 2 insufflations, jusqu'à la reprise de la respiration ou l'intervention des secours.

Si vous aidez une victime de noyade :

- Ne jamais donner à boire ou à manger, ni faire vomir la personne tout juste sortie de l'eau ;
- Ne pas suspendre par les pieds un enfant, victime de noyade.



Conseils

LE BEAU TEMPS ET SES « PETITES BÊTES »

Les abeilles, guêpes et frelons

À la recherche de nourriture, les guêpes ne se gênent pas et deviennent de plus en plus agressives au fur et à mesure de l'été. Les piqûres de guêpes dans le meilleur des cas font bien mal, dans le pire des cas, si la personne piquée est allergique, la piqûre peut être fatale.

Attention de ne pas confondre guêpes et abeilles ! Ce n'est pas parce que c'est jaune et noir, qu'il faut taper dessus. En présence d'un insecte bourdonnant, restez calme et observez d'abord s'il s'agit effectivement d'une guêpe. Si vous êtes face à une abeille ou un bourdon, vous ne risquez rien, ils ne sont pas agressifs. Bien au contraire, ces deux insectes sont essentiels à notre écosystème.

Voici quelques conseils pour éviter d'être piqué en plein air :

- Évitez de porter des couleurs éclatantes et des parfums ou des déodorants forts, car ils attirent les insectes ;
- Portez, si possible, des manches longues, des pantalons, des chaussettes et un chapeau pour réduire la surface de peau exposée ;
- Utilisez des sprays insectifuges que vous pouvez vous procurer en pharmacie sur les parties de peau exposées ;
- Utilisez des bougies à la citronnelle ;
- Ne laissez pas de boissons sucrées exposées ;
- Faites attention qu'une guêpe ne soit pas sur votre chaise ou encore votre transat avant de vous assoir ou de vous allonger ;
- Évitez les zones où les guêpes se réunissent, comme les vergers ;
- Portez des gants lorsque vous ramassez des fruits tombés au sol.

De plus, n'agitez pas vos bras et essayez de ne pas paniquer, car cela aussi excite l'insecte. Si vous entrez dans une zone fréquentée par de nombreux insectes à dard, éloignez-vous en marchant calmement et lentement.

Si vous constatez de nombreuses guêpes dans votre maison ou jardin, il y a probablement un nid à proximité.

Il est important de s'occuper des nids le plus tôt possible : les guêpes sont plus agressives à la fin de l'été. Il est donc plus sûr de s'en occuper tôt dans l'année.

Le nid de guêpes est fait de bois mâché, produisant ces murs fins caractéristiques. La reine commence à le construire durant le printemps, mais lorsque les ouvrières naissent, elles prennent le relais. Au début de l'été, un nid de guêpes ordinaire mesure 30 cm de diamètre, mais parfois il est beaucoup plus grand. Les nids sont habituellement situés sous les avant-toits, dans les greniers, les hangars et les dépendances.

Appelez les pompiers au 112 pour le faire déplacer si vous trouvez un nid qui pourrait être menaçant.

Les fourmis

Même si les fourmis ne sont pas spécialement porteuses de maladies, leur présence autour et dans la maison peut être vraiment désagréable. Dès le printemps c'est par tous les moyens de rentrer dans la maison à la recherche de nourriture sucrée. Il vaut mieux prendre des mesures pour les empêcher d'entrer dans la maison et dans les placards où vous stockez la nourriture.

Assurez-vous donc qu'il n'y ait pas de nourriture facilement accessible chez vous, pour cela :

- Couvrez toujours les aliments, vous ne savez pas où les fourmis ont marché avant de venir sur votre nourriture ;
- Nettoyez immédiatement les traces de nourriture ou de liquide renversés ;
- Assurez-vous que toutes les poubelles aient des couvercles bien scellés. Gardez le compost fermé et couvert ;
- Passiez l'aspirateur dans les coins de votre cuisine.

Dans la prévention contre les fourmis, mettre toutes les denrées comestibles à l'abri est le moyen le plus efficace de tenir les fourmis à l'écart. Une fois une source de nourriture détectée, les fourmis se communiquent le tuyau entre elles et tracent un chemin odorant entre leur nid et la nourriture. Ainsi toute la colonie connaît le bon plan.

Si malgré ces bons réflexes de prévention vous retrouvez encore des fourmis chez vous, il existe un grand nombre de répulsifs naturels que vous pouvez facilement vous procurer :

- La poudre de cannelle : placez de la poudre de cannelle sur les lieux de passage des fourmis tant dans la maison qu'au jardin. L'odeur va les faire fuir ;
- La lavande : placez simplement des branches, bouquets ou grains de lavande près de vos

entrées. L'odeur puissante de la lavande est un excellent anti-fourmi.

- Le bicarbonate de soude : saupoudrez en devant les points d'entrée des fourmis pour les chasser ;
- Le vinaigre blanc : les fourmis le détestent. Vous pouvez l'utiliser pur ou dilué avec de l'eau et des huiles essentielles de menthe poivrée ou de citron. Vaporisez du vinaigre blanc sur les lieux de passage des fourmis ou versez-en au niveau des fenêtres et portes de la maison. Vous pouvez aussi nettoyer votre plan de travail avec du vinaigre pour éloigner les fourmis de la cuisine ;
- Le basilic : les fourmis en détestent l'odeur. Déposez des feuilles aux points stratégiques, ou placez des pots de basilic devant les entrées.

Les souris et les rats

Les souris sont les championnes du cache-cache. En journée, vous n'en croisez presque jamais. Des bruits de grattements dans le grenier ou les faux-plafonds, des coins rongés ou des petites croûtes sont des signes qui vous confirmeront qu'une ou plusieurs souris ont élu domicile chez vous.

Les souris sont connues pour transmettre des maladies (salmonellose, leptospirose, hanta virus). Elles sont porteuses de bactéries, de virus et de parasites. Elle représente un danger autant pour l'homme que pour les animaux domestiques. Les maladies se transmettent via les urines et les excréments, mais également par voies respiratoires si l'air ambiant est contaminé. Le risque d'une contamination est grand si vous touchez les excréments ou si vous mangez de la nourriture qui a été en contact avec de l'urine, des excréments ou de la salive de souris. En plus, elles peuvent être à l'origine de sérieux dégâts matériels.

Les rats, quant à eux, font clairement partie des nuisibles les plus redoutés sur terre. Les rats représentent un risque important pour la santé aussi bien pour les êtres humains que pour les animaux domestiques. Les rats propagent des maladies comme la salmonelle, la maladie de Weil, l'eschrichia coli et la tuberculose. Les rats transportent aussi des puces, des mites et des liques et peuvent provoquer des réactions allergiques aiguës.

Évitez que les souris et/ou les rats rentrent dans votre maison est la meilleure façon de les combattre. Rendre votre maison inaccueillante pour ces rongeurs est donc fort utile.

Voici une série de mesures à appliquer pour garder les souris/rats loin de votre intérieur :

- Conservez vos aliments dans des boîtes avec des couvercles qui ferment hermétiquement. Les souris rongent à travers les emballages en carton ou en plastique. Ne versez pas vos restes de nourriture dans les toilettes ou dans l'évier. Le rat brun vit dans les égouts et la nourriture évacuée de la sorte est pour lui une source d'alimentation.

- Ne laissez pas trainer de déchets, placez-les directement dans une poubelle bien fermée. Les sacs en plastique sont trop faciles à transpercer avec leurs dents.

- Faites attention de ne pas laisser des restes de nourriture dans les endroits cachés (miettes sous le frigo, derrière le four, dans les armoires de cuisine) ;

- Conservez la nourriture de vos animaux dans des boîtes fermées et enlevez les gamelles dès qu'ils ont terminé de manger. Les croquettes pour chiens et chats ou encore les grains pour oiseaux sont des aliments que les souris et rats aiment tout particulièrement.

- Essayez de ranger au mieux grenier et cave car trop de bazar empilé peut servir d'abri aux souris et de base pour faire leur nid. Cela peut aussi servir de cachettes pour les rats.

- Si vous faites un compost, soyez vigilants et vérifiez qu'il n'y ait pas de trous. Le tas de compost à l'arrière du jardin avec des déchets de fruits, de légumes et autres déchets verts est une mine d'or pour les rats, chaleur et nourriture à souhait.

Si malgré cette prévention, des souris et/ou rats se sont installés chez vous :

- Utilisez des pièges pour les attraper. Lisez attentivement le mode d'emploi du piège que vous avez acheté, car la mise en place varie selon le modèle.

- Essayez différents types d'appâts. Si le fromage est l'appât le plus efficace pour piéger les souris, d'autres aliments comme le beurre de cacahuète ou les noix peuvent être utilisés. N'hésitez pas à tester différents types d'appât pour voir lesquels sont les plus efficaces et à en utiliser de nouveaux si vous n'obtenez pas de résultats satisfaisants. Vous pouvez essayer des guimauves, de la confiture, des gelées à base de fruits, du chocolat, etc.

- Changez régulièrement l'emplacement du piège et vérifiez-le chaque jour pour voir s'il a fonctionné. Si vous n'avez rien attrapé, placez-le dans un autre endroit que vous pensez être infesté. Les souris empruntent souvent les mêmes chemins et ne s'éloignent jamais de plus de 10 mètres de leur cachette.



Conseils

Dans le cas où malheureusement cette méthode est inefficace, vous pouvez utiliser de la « mort aux rats ». Soyez cependant vigilants ! Ces produits présentent un danger pour vos enfants ou animaux de compagnie.

Astuce : les rats et souris adorent le coca mais ce dernier cause leur mort. Laissez des coupelles basses remplies de cette boisson. Renouvelez l'opération plusieurs jours d'affilée. Les rats et/ou souris viendront s'y abreuver volontiers. Sauf qu'ils ne peuvent pas évacuer le gaz et le sucre va les rendre obèses et diabétiques. Cette astuce ne causera pas une mort foudroyante de l'animal, ce qui vous évitera de ramasser son cadavre dans la maison.

Les mouches

Les mouches sont présentes, dès le printemps, dans la plupart des villes et villages. Leur présence est souvent envahissante et peut être diminuée par l'utilisation de produits anti-mouche disponibles dans le commerce. Ceux-ci sont plus ou moins efficaces, mais en cas de mauvaise utilisation, cette façon de combattre les mouches peut vite s'avérer coûteuse, néfaste pour l'écologie et sans grands résultats.

La meilleure solution contre les mouches est, avant tout, la prévention :

- Vérifiez si vous n'avez pas de vieux aliments qui traînent dans les armoires de réserves alimentaires. Cela peut attirer les mouches et même d'autres insectes, comme les fourmis ;
- Jetez vos déchets organiques et autres immédiatement dans des poubelles fermées hermétiquement, idéalement à l'extérieur de la maison. Vérifiez régulièrement les endroits où vous stockez vos fruits et légumes.

- Rincez les bouteilles et pots vides et amenez les aux bûles à verre à intervalle régulier.

- Ne laissez pas traîner de vaisselle et nettoyez les restes de nourriture sur les plans de travail ou sur la table à manger.

- Remplacez et jetez régulièrement vos javettes. Jetez les vieilles éponges ou passez-les en machine.

- Veillez à ce que tous les contenants de nourriture soient fermés hermétiquement.

- Ne laissez pas d'eau stagnante dans la salle de bain, la cuisine et soucoupes de plantes.

- Placez votre compost au fond du jardin. Comment lutter contre les mouches si malgré tout elles envahissent ?

- Les araignées sont de fantastiques mangeuses de mouches ! Alors si vous apercevez une araignée, laissez-la faire son boulot.

- Il existe des répulsifs naturels comme des clous de girofle plantés dans une orange, un pot de basilic ou de géranium ou de verveine citronnelle à la fenêtre. Mais en cas d'attaque en règle, leur efficacité sera mise à l'épreuve.

Les oiseaux

S'il y a bien des « petites bêtes » dont nous aimons recevoir la visite, ce sont les oiseaux !

Donnez-leur à boire, ils peupleront votre jardin ou balcon !

En été, les points d'eau sont parfois rares dans les zones urbaines ou de culture intensive. Quand les canicules surviennent, les oiseaux doivent parcourir de plus grandes distances pour se désaltérer ou faire leur toilette. Une bonne raison de leur prévoir un petit récipient d'eau, surtout durant la période d'élevage des jeunes. Fournissez-leur de l'eau dans un abreuvoir pas trop profond pour éviter les noyades. L'idéal étant une soucoupe peu profonde et assez large en terre cuite (cela préserve la chaleur). Choisissez un endroit ombragé et surtout dégagé pour éviter les prédateurs (chats, etc.).

Les oiseaux ont aussi besoin de boire autant en été qu'en hiver ! Servez-leur de l'eau toute pure, sans aucun additif (sel, huile ou antigel).

Par temps froid, veillez à recouvrir l'abreuvoir d'un grillage (à mailles moyennes) pour éviter qu'ils ne se baignent et gèlent par la suite. Disposez des petites soucoupes ou des récipients peu profonds (à 4 cm) dont vous changerez régulièrement l'eau à heures régulières pour que les oiseaux prennent l'habitude de venir boire avant que l'eau ne gèle.

Pensez à changer l'eau tous les jours pour éviter tout risque de contamination.



Recette du jour : le gâteau fondant aux amandes

Rien de tel qu'un bon gâteau pour passer un excellent moment de dégustation. Facile à préparer, même par les enfants !

Suivez bien les étapes ci-dessous et vous ferez sans aucun doute l'unanimité autour de la table

Ingrédients pour 8 personnes

- 6 œufs
- 225 à 250g de sucre en poudre
- 300g de poudre d'amande
- 8 gouttes d'extrait d'amande amère (pas indispensable)
- 150g de beurre pommade (travaillé à la spatule)

Pour le glaçage

- 100g de sucre glace
- Un peu de rhum ambré au besoin (pas indispensable)

Préparation

- Préchauffez le four à 170°C.
- Huilez un moule à gâteau rond d'environ 20 cm de diamètre et tapissez le fond de papier sulfurisé (afin de faciliter le démoulage)
- Fouettez les œufs avec le sucre en poudre pendant quelques minutes jusqu'à ce que le mélange blanchisse et double de volume. Ensuite, ajoutez la poudre d'amande et l'extrait d'amande amère puis fouettez de nouveau
- Incorporez le beurre mou et fouettez bien jusqu'à l'obtention d'une pâte parfaitement homogène
- Enfournez pendant 40 minutes à 1h en fonction de la cuisson désirée
- Glacez le gâteau en mélangeant le sucre glace au rhum ambré. Etalez le glaçage sur le gâteau refroidi

Servez vos invités

Bon appétit !



■ 1. Ensemble formé par le(s) parent(s) et l'(es) enfant(s).

■ 2. Installation dans un logement.

■ 3. Relatif à une société.

■ 4. Société d'habitations sociales.

■ 5. Personne qui habite tout près.

■ 6. Terrain où l'on cultive des végétaux utiles ou d'agrément.

■ 7. Espace découvert dépendant d'une habitation.

■ 8. Organisation faite par ACSL, la Régie de Quartier et des partenaires.

■ 9. Conseil Consultatif des Locataires et Propriétaires.

■ 10. Personnes qui prennent à bail une maison, un logement.

■ 11. Environnements immédiats du lieu d'habitation.

■ 12. Local à usage d'habitation.

■ 13. Obligation à charge du locataire.

■ 14. Prix de la location sociale.

■ 15. Travaux à charge d'ACSL.

■ 16. Action de donner ou de prendre un loyer.



1^{er} lot : Panier garni alimentaire
2^e lot : Panier de fruits
3^e lot : Plante naturelle

La remise des prix aura lieu le mercredi 16 septembre 2020 dans les bureaux d'A Chacun Son Logis.

Les gagnants (es) seront avertis personnellement. Ils autorisent le CCLP à diffuser leurs images et noms.

Données personnelles : Il est appelé que pour participer au jeu, les personnes doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles, ces informations ne seront en aucun cas divulguées à des fins publicitaires ou autres. Elles serviront uniquement pour le concours.

BULLETIN DE PARTICIPATION À REMETTRE POUR LE 30 AOÛT 2020 AU PLUS TARD

Nom : Prénom :
Adresse :

Réponse à la question subsidiaire : Combien de personnes auront rempli correctement la grille de jeu ?

Règlement du concours ouvert aux locataires & propriétaires de la Société de Logements Publics de Courcelles A Chacun Son Logis : Ne peuvent participer : les membres du CCLP, les employés(es) et personnes ayant un lien de mandat avec l'ACSL, ainsi que les membres de leurs familles.

Les bulletins de participations seront déposés à l'accueil d'ACSL, ou dans les sites suivants :

- Cité de l'Avenir à Souvret chez M^{me} AZRA rue A. Daxhelet, 13
- Cité André Renard boîte aux lettres du CCLP Rue Mendiaux, 37 (appartements)
- Cité Guéméné, au numéro 95/2

PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comment réagir?

Si la situation présente un danger immédiat (comme un poteau couché sur la route), prévenez tout de suite le **112**.

Si ce n'est pas le cas, signalez la panne à Ores au **078/78.78.00** ou en remplissant le formulaire en ligne via <https://extranet.ores.be/fr/services/broken-streetlight>.

Annuaire

En cas de besoin ou de demande de renseignements, voici une liste de services qui peuvent vous être utiles :

Commune de Courcelles

Rue Jean Jaurès, 2 – 6180 COURCELLES
071/46.68.00

→ bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

CPAS

Rue Baudouin 1^{er}, 119 – 6180 COURCELLES
071/46.95.01

CPAS Services Sociaux

Rue Churchill, 313 – 6180 Courcelles
071/46.64.10

→ Joignable du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h à 16h15 – Permanences le lundi et le mercredi de 9h à 11h et le vendredi de 13h30 à 15h30
Permanences sur les sites de Souvret (lundi), Gouy-lez-Préton (mardi) et Trazegnies (mardi et vendredi).

CPAS Centre Huard

Maison de repos et de soins, maisonnettes et résidence-services

Rue Baudouin 1^{er}, 121 – 6180 COURCELLES
071/46.95.00

A.M.O Pavillon J

(Service d'aide à la jeunesse)

0476/94.77.26

ou se rendre Cité Renard, 161 – 6180 COURCELLES

Régie de Quartier

Rue du Pasteur Noir, 46 – 6180 COURCELLES
0499/88.99.23

Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires (CCLP)

0491/39.93.52

Maison de village de Trazegnies

Rue de l'Yser, 97 – 6183 TRAZEGNIES
071/46.63.62 et 071/46.69.12

Maison de village de Courcelles

Cité Renard, 159 – 6180 COURCELLES
0489/54.18.78

Zone de Police des Trieux

101 (appel urgent)
ou 071/54.99.40 (appel non urgent)

Ambulance

100

Numéro d'urgence européen

112

Pharmacie de garde

0900/10.500



Propreté

tibi

COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS
(sacs de max. 15kg ou conteneurs gris, selon la commune)
ET COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES
(conteneurs verts, selon la commune)

REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS TIBI ET DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

Courcelles	Type de collecte	JOURS FÉRIÉS					DATES		REMPLACEMENT		
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Armistice	Merc	11 novembre 2020	Samedi	14 novembre 2020
		Courcelles 1 Courcelles Souvret	Courcelles 2 Courcelles Souvret	Courcelles 3 Courcelles Souvret	Courcelles 4 Courcelles Souvret		Saint-Éloi	Mardi	1 ^{er} décembre 2020	Samedi <th>28 novembre 2020</th>	28 novembre 2020
							Noël	Vendredi	25 décembre 2020	Samedi <th>26 décembre 2020</th>	26 décembre 2020
							Nouvel An 2020	Vendredi	1 ^{er} janvier 2021	Samedi <th>2 janvier 2021</th>	2 janvier 2021

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-A-PORTE



	AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
COURCELLES 1	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	21	7-21
COURCELLES 2	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	22	8-22
COURCELLES 3	19	5-19	16	2-16	21	7-21	18	4-18	16	2-16
COURCELLES 4	20	6-20	17	3-17	15	1-15	19	5-19	17	3-17

CONSULTEZ LE SITE WEB: www.tibi.be

Les recyparcs



RECYPARC de Courcelles Rue de Binche	RECYPARC de Fontaine-l'Évêque Rue du Pétria
HEURES D'OUVERTURE Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00. Le samedi de 9h15 à 17h30.	HEURES D'OUVERTURE Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00. Le samedi de 9h15 à 17h30.
Les recyparcs sont fermés les lundis et les jours fériés (01/05, jeudi de l'Ascension, 21/07, 15/08, 01/11, 11/11, 01/12 et 25/12)	
Pas de transport ? N'hésitez pas à faire appel au taxi-déchets de Tibi, un service d'enlèvement de déchets à domicile payant. Infos : 0800/ 94 234	



A Chacun Son Logis
LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE COURCELLES



Contacts



ADRESSE POSTALE : rue de l'Yser, 93 à 6183 Trazegnies



SITE INTERNET : www.acsl.be



ADRESSE MAIL : info@acsl.be



TÉLÉPHONE :

● Numéro général **071/45.26.24**

● Service Locatif et Social : **071/45.26.24**

➔ pour toute demande relative à votre loyer, votre dossier de candidature, votre situation financière ou un transfert

➔ soit aux permanences du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

➔ soit par téléphone au 071/45.26.24 du lundi au vendredi de 13h à 16h.

● Service Technique : **071/46.63.00**

➔ pour toutes demandes d'interventions techniques en urgence ou en dépannage

➔ du lundi au vendredi de 9h à 11h30



La Présidente, Madame Christine SWEERT, est disponible sur rendez-vous
au **0477/55.32.36** ou par courriel : christinesweert@hotmail.com

ATTENTION !
NOS BUREAUX
SERONT FERMÉS :

En août :
lundi 17
En novembre :
lundi 2, mardi 3,
mercredi 11